

DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE « AUTISMES » 2018-2020

UNIVERSITES : BORDEAUX, MONTPELLIER, TOULOUSE III

En partenariat avec les
Centres Ressources Autisme des régions
Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées

Responsables pédagogiques : Professeurs BAGHDADLI, BOUVARD, RAYNAUD
Responsables associés : Dr AMESTOY, Dr MAFFRE, E PERNON

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

OBJECTIFS :

Les troubles du spectre de l'autisme (TSA) sont des troubles du neurodéveloppement qui concernent 1 enfant sur 100. L'évolution de l'état des connaissances a considérablement modifié leur abord clinique et leurs modalités d'accompagnement. Le programme d'enseignement de ce DIU s'appuie sur une approche pluridisciplinaire et multidimensionnelle, avec les objectifs suivants :

- Acquérir les connaissances générales sur les TSA, dans une approche vie entière en référence aux recommandations et aux données les plus récentes de la littérature internationales
- Connaître les principaux outils du dépistage, et du diagnostic fonctionnel ainsi que les approches de prise en charge et d'accompagnement
- Connaître les éléments de parcours des usagers avec TSA et les dispositifs et structures impliqués dans ce parcours.
- Permettre aux acteurs des différents champs (sanitaires, médicosocial, social et associatifs) et aux différents métiers et aux différents services de se rencontrer et de partager leurs expériences professionnelles

DUREE : 2 années universitaires de 3 modules de 2 jours par an (2 jours à Bordeaux, 2 jours à Montpellier, 2 jours à Toulouse) ; 3 séminaires/conférences par an (au moment des modules) ; 1 examen écrit de 1h en fin de deuxième année (en juin).

PEUVENT S'INSCRIRE :

En Formation initiale : Etudiants en DES (psychiatrie, pédiatrie, médecine générale..) et en option pédopsychiatrie ; étudiants en cours de cursus à partir de bac + 4 (après examen du dossier par la commission pédagogique), étudiants étrangers titulaires d'un diplôme équivalent (après examen du dossier par la commission pédagogique) ;

En Formation continue : Médecins psychiatres, pédopsychiatres, pédiatres, généralistes, de Santé Scolaire ou de P.M.I., etc... inscrits au Conseil de l'Ordre, psychologues titulaires d'un DESS, d'un Master professionnel ou de Recherche, autres professionnels tels que : infirmiers, puéricultrices, orthophonistes, psychomotriciens, éducateurs, chefs de services, titulaires d'un diplôme du deuxième cycle (ou d'un niveau équivalent après examen de dossier par la commission pédagogique), responsables d'associations qui interviennent dans le champ de l'autisme (après examen du dossier par la commission pédagogique).

VALIDATION :

- Contrôle continu (assiduité, participation aux échanges, présentation d'expériences) 50 %
- Contrôle terminal (examen d'1 heure avec 5 à 10 QCM ou QROC) : 50 %

COMMISSION PEDAGOGIQUE :

L'inscription des candidats est soumise à l'autorisation de la Commission Pédagogique du D.I.U.

Coût par année : 360€ formation initiale des internes ; 700€ formation initiale ; 1400€ formation financée (+ droit universitaire).

INSCRIPTIONS :

- **MONTPELLIER** Monique LESIEUR monique.lesieur@umontpellier.fr
Tel: 04.67.02.88.10 Fax: 04.99.58.16.50
cent-ress-autisme@chu-montpellier.fr
Tel: 04.67.33.99.68 Fax: 04 67 33 08 32
- **TOULOUSE** Gisèle PAYEUR payeur.g@chu-toulouse.fr
Tel: 05.61.77.60.55 Fax : 05.61.77.60.57
- **BORDEAUX** Sylvie LAFENETRE - slafenetre@ch-perrens.fr ou secretariat_pr_bouvard@ch-perrens.fr
Tel : 05.56.56.17.28 - Fax : 05.56.56.17.36